

cerelles

Nouvelle tempête politique

A Cérelles, décidément, la vie politique est souvent houleuse. Les maires ont défilé, ces dernières années, à coups de démissions et autres campagnes de déstabilisation : Bernard Lecerq, Edmond de Mauléon, Jean-Laurent Fredon, l'actuel premier magistrat.

L'épisode de Mauléon (démission en juillet 2008) a laissé des traces et le conseil municipal

n'est toujours pas apaisé. Dernier événement en date : la mise sur la touche de la première adjointe, Monique Reille, que l'on retrouve, d'ailleurs, toujours, au milieu de la bataille municipale. Cette fois, c'est elle qui a fait les frais de la guéguerre entre élus. Lors du dernier conseil municipal, la fonction de première adjointe lui a été retirée par douze voix contre trois. Le conseil

compte quinze élus dont cinq d'opposition, dans ce village de 1.255 habitants du nord-ouest tourangeau.

Mme Reille n'a pas obtenu le huis clos pour cette séance à laquelle assistaient une trentaine de personnes. Dans l'assistance, l'ambiance était un peu chaude et tendue. Et, à bulletins secrets, elle a été mise en minorité. Le maire lui a fait des reproches sur

son attitude et ses actes en mairie. Monique Reille reste, malgré tout, conseillère municipale et ne compte pas en rester là. Elle va se défendre.

A noter que l'équipe qui vient de la sanctionner est la même qui l'avait suivie pour contraindre l'ancien maire à démissionner. Mme Reille n'est pas remplacée à son poste pour le moment.

savigné-sur-lathan

Apprendre un métier par l'alternance

J'ai 15, 16 ans, comment apprendre le métier qui me passionne alors que je n'aime pas les bancs de l'école ? Jean-Louis Boutard, chef d'entreprise à Savigné-sur-Lathan depuis 26 ans, apporte la réponse à tous les jeunes passionnés de mécanique.

L'entreprise familiale répare et entretient les véhicules automobiles. L'épouse accueille les clients, gère l'agenda et assure le pôle administratif. Pour Jean-Louis Boutard, la mécanique est une passion qu'il aime à partager avec les jeunes qui sont à la recherche de leur avenir et, surtout, qui souhaitent comprendre l'ingéniosité de la mécanique.

Lui-même a été apprenti et, à force d'effort et de passion, il a

abouti au statut de chef d'entreprise. Désormais, il accueille les jeunes âgés de 15 ans en préapprentissage ou apprentissage. C'est le cas d'Alexis Crespin qui, sortant d'une classe de 4^e, est inscrit en CPA (classe préparatoire à l'apprentissage) au centre de formation d'apprentis de la Maison familiale d'éducation et d'orientation de Sorigny.

« L'alternance permet aux jeunes d'être formé au travail et à la culture de l'entreprise. Elle aide les hommes à être les artisans de leur propre développement », fait remarquer Jean-Louis qui sera, samedis 20 et 27 mars, au CFA de la MFEO à Sorigny, où il se présentera avec la casquette de président de l'association.



Alexis Crespin, 15 ans, apprenti du CFA de Sorigny, apprend les ficelles du métier sous la coupe de Jean-Louis Boutard, chef d'entreprise de réparation et d'entretien d'automobiles.

villiers-au-bouin

Vote du compte administratif

Le conseil municipal de Villiers-au-Bouin s'est réuni le 24 février, à la mairie, sous la présidence de M. René de Bouillé et a voté le compte administratif :

Commune. Fonctionnement : recettes, 695.124,60 € ; dépenses, 524.421,07 € ; excédent de clôture, 170.703,06 €. Investissement : recettes, 93.289,59 € ; dépenses, 195.880,36 € ; déficit de clôture, 102.590,77 euros.

Atelier relais. Fonctionnement : recettes, 57.045,01 € ; dépenses,

53.046,99 € ; excédent de clôture, 3.998,01 €. Investissement : recettes, 53.536,85 € ; dépenses, 53.535,85 € ; excédent de clôture, 1 euro.

Assainissement. Exploitation : recettes, 62.048,48 € ; dépenses, 42.821,65 € ; excédent de clôture, 19.226,83 €. Investissement : recettes, 188.542,25 € ; dépenses, 26.407,14 € ; excédent de clôture, 162.135,11 euros.

Lotissement « La Morinière ». Fonctionnement : recettes, 342.128,14 € ; dépenses,

334.322,34 € ; excédent de clôture, 7.805,80 €. Investissement : recettes, 312.360 € ; dépenses, 589.622,70 € ; déficit de clôture, 277.262,70 euros.

Centre communal d'action sociale. Fonctionnement : recettes, 2.777,16 € ; dépenses, 2.154 € ; excédent de clôture, 623,16 euros.

Ligne de trésorerie

Le conseil décide de contracter une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne de 300.000 euros.

Chemin rural n° 35

Le conseil donne son accord de principe pour la déviation du chemin rural n° 35 au niveau des bâtiments du lieu dit « La Fourrière ». Le nouveau chemin devra être réalisé par M. Haricot. La commission des chemins constatera la conformité avant que l'échange ne soit officialisé.

Épareuse

Le conseil est informé des différents devis pour l'acquisition d'une nouvelle épareuse. La commission les étudiera.

hommes

Atesat : convention renouvelée pour trois ans

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a étudié les dossiers suivants :

Convention Atesat

Une convention Atesat a été établie entre la commune et les services de la DDT (nouvelle dénomination de la DDE). Les missions déterminées par cette convention sont l'assistance et la maîtrise d'œuvre dans les

domaines de l'aménagement, l'habitat et la voirie. Cette convention étant arrivée à terme le 31 décembre 2009, le conseil municipal décide de la renouveler pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012.

Salle des fêtes

L'état des lieux sera fait et signé par les agents et les locataires, la commission des bâti-

ments restant moteur.

Voirie

Pour les travaux de réfection des bordures de trottoirs, l'entreprise retenue est la société Hardouin pour un total TTC de 47.814,41 € pour 750 mètres linéaires de chaque côté.

Chèque Groupama

Le conseil municipal accepte le chèque de Groupama de

730,76 € correspondant au remboursement du sinistre de la lanterne à « La Fuye ».

Crédits**d'investissements 2010**

Le conseil municipal autorise le maire à mandater la somme de 3.505,48 € correspondant aux illuminations de fin d'année 2009 à l'entreprise Bazelec.

neuvy-le-roi

> **ATELIER DES P'TITES MAINS.** Atelier pratique et créatif pour enfants de 4 à 10 ans organisé par la Bibliothèque municipale associée, mercredi 17 mars, de 15 h à 17 h, 15, rue Neuve. Inscriptions : tél. 02.47.24.89.95.

racan

> **CONSEIL COMMUNAUTAIRE.** Réunion jeudi 18 mars, au moulin du Buis, à Marray, à 18 heures.

saint-christophe-sur-le-nais

> **MAIRIE.** Mardi 16 mars, fermée le matin et ouverte l'après-midi, de 14 h à 17 h 30.

> **MAISONS FLEURIES.** Les personnes désirant participer au concours peuvent s'inscrire dès maintenant en mairie.

saint-roch

> **4^e ÉDITION DES MILLE LECTURES D'HIVER.** Mardi 16 mars, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie, la bibliothèque « D'lire de lire » reçoit Guy Frédéric Schwitthal qui lira « A quoi rêvent les loups ? » de Yasmina Khadra. 18 h 45, arrivée du public ; de 19 h à 20 h, lecture ; 20 h, après-lecture et cocktail. Renseignements : Patricia Aubriot (tél. 02.47.56.62.78) ou Sophie Breton (tél. 02.47.56.78.92).

savigné-sur-lathan hommes

> **VIE LIBRE.** Entretien sur rendez-vous au 02.47.24.98.76.

sonzay

> **LOTO.** Samedi 27 mars, à 20 h 30, salle des fêtes, organisé par La Renaissance bouliste. Nombreux lots de valeur. Ouverture des portes à 19 h 30.

villiers-au-bouin

> **THÉÂTRE.** Suite à notre article paru hier, vendredi 12 mars, il convient d'ajouter, pour ce week-end, la représentation du dimanche 14 mars, à 15 h, en plus du samedi 13 mars, à 20 h 30.

Au programme, « Le noir te va si bien », de Jean Marsan : comédie policière avec de nombreux rebondissements.

Correspondants NR

Canton de Château-la-Vallière
Marie-Christine Naulet,
tél. 09.71.51.26.90.
mcnaulet-corr37@orange.fr

Courcelles - Rillé - Savigné Channay - Hommes
Dominique Thévenet,
tél. 09.77.82.38.85.

Canton de Neuvy-le-Roi
- Jean-Claude Castagna,
tél. 06.08.10.11.17.
- Thierry Doussain,
tél. 02.47.24.47.62 ou
06.76.85.59.16.

Canton de Neuillé-Pont-Pierre
- Michel Bellanger,
tél. 02.47.56.60.53
ou 06.12.52.16.42.
mbellanger@orange.fr
- Jean-Marie Renou,
tél. 02.47.24.35.30.